

Le mirage du désarmement

On recommence donc toujours les mêmes sottises. La note sur le désarmement est, comme le traité de Versailles, une machine extrêmement compliquée à laquelle il ne manque que... le ressort. Rien que cela.

Encore en 1919 pouvait-on avoir l'illusion de vaincre la puissance d'inertie de l'Allemagne par l'élan de la victoire. Depuis sept années nous avons assisté d'abord à l'équipement rapide de cet élan, puis à la dispersion des efforts des vainqueurs, enfin à un invraisemblable retournement qui se propose de restaurer le vaincu. Et c'est dans cette incohérence que l'on prétend trouver la force nécessaire pour imposer le sacrifice le plus sensible à un grand peuple, une nouvelle destruction de son organisme militaire.

Et par quel moyen prétend-on amener les Allemands à annihiler tout ce qu'ils ont pu faire impunément en vue de reconstituer leur organisme militaire. Ou est le bélier pour abattre le rempart ? Car en fin de compte, le vaincu, l'humanité de croire qu'il suffirait de promener autour de lui les trompettes de Jéricho !

Le bélier ? C'est la perspective de l'évacuation de Cologne. Voilà tout ce qu'on a trouvé pour agir sur un peuple qui a prouvé surabondamment que les pressions de ce genre le laissent insensible ou plutôt parfaitement sceptique.

Ne confondons pas, en effet, je ne veux pas dire du tout que les Allemands ne souhaitent pas une évacuation rapide de la zone rhénane et qu'ils ne seraient pas capables de l'acheter un bon prix s'ils étaient parfaitement convaincus qu'ils ne pourraient l'obtenir autrement.

Mais précisément ils sont tout à fait persuadés du contraire. Ils sont persuadés que certains alliés brûlent du désir de quitter Cologne le plus tôt possible et qu'il suffira d'user leur patience pour obtenir satisfaction.

Comment pourraient-ils en douter après le spectacle qu'ils ont eu sous les yeux depuis le mois de janvier, sans parler des précédentes expériences. Pendant six mois les Alliés se sont disputés pour atténuer autant que possible leurs réclamations, et surtout pour savoir si on mettrait ou non dans la note une allusion à l'évacuation rapide de Cologne. Car c'est cela et cela seulement qui a retardé l'affaire. Il a fallu la croix et la hanière pour faire admettre aux Anglais que l'on ne mettrait pas dans la note une date d'évacuation, mais que l'on se contenterait d'encourager discrètement la bonne volonté allemande.

Vous comprenez comme les gens de Berlin sont puissamment incités à nous donner satisfaction. Ils ont barre sur nous, sur toute la ligne. On veut les faire rentrer dans la famille internationale. On leur propose un pacte de garantie mutuelle. On abandonne la moitié de l'Europe à leurs convoitises. Et au même moment on leur présente un programme de désarmement qui paraît formidable, mais dont la confusion prête à tous les escamotages.

Car ce fameux plan de désarmement n'est qu'un trompe-l'œil, une façade. Il dénonce l'organisation d'une armée occulte. Mais on nous les précisions fulgurantes qui, dans le langage du général Bourgeois, désignent la chair de poule aux Gérontes du Luxembourg.

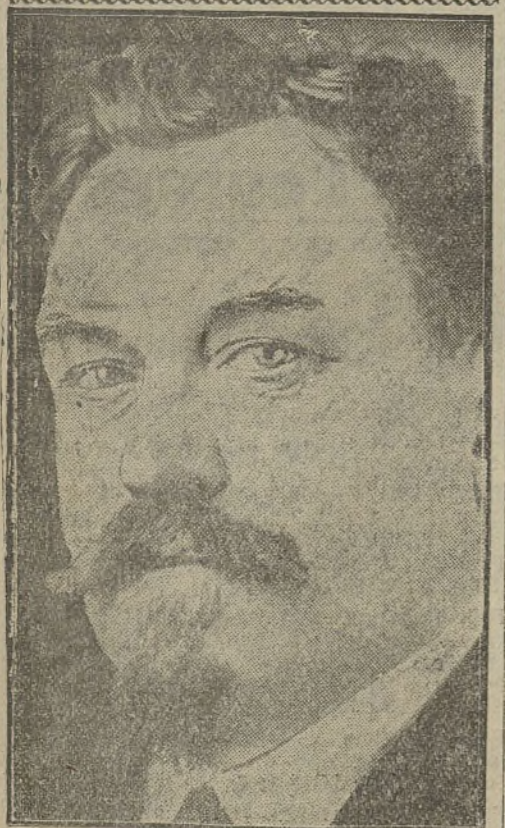
Pas un chiffre, pas une précision, ni sur l'incroyable transformation de la Reichswehr devenue une ligue de cadres avec 70.000 officiers et sous-officiers pour 30.000 soldats, ni sur l'enrôlement illicite de 400.000 recrues, ni sur le nouvel état-major qui comprend 350 officiers contre 350 seulement en 1914. La volonté de taire les renseignements essentiels est d'autant plus flagrante qu'elle coïncide avec une surabondance désordonnée de statistiques pour tous les points secondaires.

Cette réserve est-elle au moins compensée par la netteté des réformes exigées ? Ligez-en. On dénonce la dictature de Von Sleet. Mais on se contente de lui enlever du panache, de le ramener du rang de généralissime à celui de chef d'état-major. On demande la suppression de bureaux d'état-major qui ne feraient que changer d'étiquettes. Aux sociétés secrètes on prétend opposer la barrière d'une loi. On veut démilitariser la police, mais on admettra des exceptions qui auront tôt fait de devenir la règle. Toutes les suppressions de matériel sont laissées à la discrétion de la commission de contrôle. La porte ouverte aux marchandages.

Tout est combiné pour permettre d'enregistrer la réalisation apparente de mesures dont l'exécution réelle exigerait une armée de contrôleurs mobilisés pendant des années.

Le désarmement effectif de l'Allemagne est une impossibilité. Il fallait le reconnaître et en conclure les conséquences logiques. Tenir notre poudre sèche, au lieu de nous jeter dans les bras de l'ennemi et de désarmer. Voilà le côté criminel de la comédie qui se joue. On veut donner au pays l'illusion d'une fausse sécurité pour le détourner des seules voies de salut.

SAINT-BRICE.



M. LEVASSEUR, député de la Seine, patiemment haussé semblerait aux lèvres.

PARIS-CENTRE

Dix-septième année. - N° 5.947

Table with columns: ABONNEMENTS, L'AN, 6 MOIS, 1 AN. Rows: Nièvre et limitr..., Autres départ..., Union postale...

LA GUERRE AU MAROC

Abd El Krim multiplie les attaques violentes

Fez, 7 juin. — La pression signalée ces jours derniers sur le secteur ouest du front, provenant de la région de Chechaouen et orientée du nord au sud, continue à s'exercer fortement, mais les paraisans de cette région, bien soutenus, paraissent peu disposés à suivre la propagande ruffaine et ils opposent de la résistance aux tentatives de l'ennemi, lequel multiplie, d'autre part, des attaques contre les postes notamment à l'est du secteur Golombat et dans le secteur Freydenberg.

De puissantes têtes de pont sont maintenant organisées par les troupes françaises. D'autre part, le contact avec l'ennemi affirme partout la supériorité des troupes, mais il convient d'envisager le caractère sérieux que présente la situation en raison du nombre toujours plus important de guerriers ennemis entrant en ligne, et de l'utilisation plus intelligente de leur artillerie qui a notamment été constatée au cours des dégagements des postes d'Askar et de Siker.

On signale l'intensification de la propagande ruffaine dans le Moyen Atlas, où paraissent des lettres d'Abd el Krim poussant à la révolte générale.

Rabat, 7 juin (Communiqué officiel de l'après-midi). — A l'ouest, les infiltrations ennemies continuent sur la rive droite de Loukkos, au nord d'Ouezan, occasionnant quelques départs en dissidence, d'ailleurs peu nombreux. Toutefois, nos postes de cette région ne sont pas inquiétés.

Une herka se rassemble à l'ouest de Chechaouen.

Plus à l'est, des rassemblements ennemis importants sont signalés. Au nord des Beni-Derkoul entre l'Oued d'Alouayt, l'Oued Stra, 3.000 dissidents et ruffains seraient rassemblés, appuyés sur des réserves de 5 à 6.000 hommes avec neuf canons.

Au centre, un contingent ennemi important appuyé de mitrailleuses et d'artillerie serait arrivé sur le massif de Miziat, au nord de Taounat. De nombreux coups de feu sur le pourtour de notre poste de Taounat et sur la route de Taounat à Hin-Haïcha, sont signalés.

La situation est calme à Ain Meantoufet autour des postes du Lebeu.

Les pertes ennemies dans les combats des 4 et 5 juin ont été sérieuses.

Dans le secteur est, la situation est inchangée.

L'ennemi construit des retranchements aux environs de Syah, au nord-ouest des Guerrouaou.

Pour les familles des patriotes assassinés sur l'ordre de Moscou

Paris, 7 juin. — Nous lisons dans la « Liberté » :

POUR LES VICTIMES DE LA RUE DAMREMONT

Notre excellent confrère « Paris-Centre » nous fait parvenir la somme de 3.781 fr. 50, produit d'une souscription ouverte en faveur des familles des victimes de la rue Damremont. Ce qui porte ainsi le total de notre souscription à 87.614 fr. 30.

Le maréchal Fayolle inaugure à Beaumont-Hamel le monument aux Terre-Neuviens

Péronne, 7 juin. — Voici les principaux passages du discours prononcé aujourd'hui par le maréchal Fayolle, au nom du gouvernement, à l'occasion de l'inauguration des monuments élevés à Beaumont-Hamel, à la mémoire des combattants de la 29^e division britannique et des volontaires Terre-Neuviens.

— Je me félicite que le ministre de la guerre ait désigné pour le représenter à l'inauguration des monuments élevés à la gloire des héros tombés au cours des combats livrés dans la région de Beaumont-Hamel, parce que j'y trouve l'occasion de rendre une fois de plus à nos alliés de la Grande-Bretagne, et à vous, monsieur le maréchal, nos sentiments d'amitié reconnaissante. La bataille de la Somme, faite de coups de force, fut une bataille d'usure longue et acharnée. Cependant nos progrès incessants étaient devenus tels, au début de 1917, que les Allemands, renouant à la hâte, se replièrent jusque derrière la ligne Hindenburg. Les combats soutenus sur les pentes de l'Ancre, ont été particulièrement durs et difficiles et il fallut les héroïsmes des troupes anglaises pour emporter de vive force les puissantes organisations qui couvraient le terrain devant elles.

Les monuments que nous inaugurons aujourd'hui à la mémoire de la 29^e division et des soldats de Terre-Neuve qui en faisaient partie, consacrent ces grands souvenirs. De tels témoignages de pieuse reconnaissance élevés en terre française rappelleront aux générations futures que la victoire a été le prix de nos efforts réunis et resserrera le lien de notre union dans l'avenir pour le maintien ou droit, de la liberté dans le monde.

La tragique et furieuse agonie d'un millionnaire assassiné

New-York, 7 juin. — Richard Loebe, le jeune millionnaire américain qui avait assassiné par sadisme le jeune Bobby Franks vient de devenir subitement fou. Il était soigné à l'infirmerie de la prison et s'y faisait remarquer par sa douceur. Hier, il se leva brusquement de son lit, pris d'un accès de folie furieuse, tout en proférant des menaces contre son ami et complice Nathan Leopold. Il se précipita sur la porte. Il ne fallut pas moins de trois hommes pour le maintenir et l'empêcher de s'enfuir. Il fallut lui passer la camisole de force et lui faire des piqûres calmantes. Les médecins pensent que son cas est desespéré et qu'il faudrait un miracle pour la guérir.

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY COMPTE CHÈQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

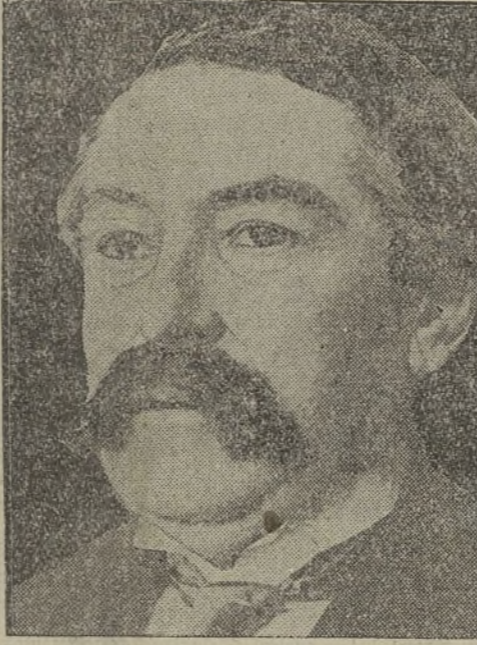
LUNDI 8 JUIN 1925

M. Briand et M. Chamberlain se sont rencontrés hier à Genève

Genève, le 7 juin 1925. — M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a tenu dans la matinée un entretien avec M. Paul Boncour, MM. Massigli et Aimé Leory, qui accompagnent M. Briand, sont arrivés par le train du matin. Les ministres des affaires étrangères de France et Grande-Bretagne ont déjeuné dans la plus stricte intimité, à Versoix, à 12 kilomètres du Lac Lemman. M. Chamberlain a également pris part au déjeuner, ainsi que Lord Onslow, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, chef de la délégation britannique à la Conférence pour le commerce des armes et les deux délégués de la France à la même conférence, M. Paul Boncour et le comte Clauzel.



M. Austen CHAMBERLAIN



M. BRIAND

A la mémoire d'Albert Samain

Paris, 7 juin. — L'inauguration du monument élevé à Magny-les-Hameaux, près de Chevresus (Seine-et-Oise) à la mémoire du poète Albert Samain, et de la plaque commémorative apposée sur la maison où il mourut dans cette localité, à 25 ans, a eu lieu aujourd'hui. Des discours ont été prononcés par MM. Léon Riotor, au nom du conseil municipal, Georges Lecomte, Gaston Rogeot, Léon Boquet et Pierre Audibert, chef de cabinet du ministre de l'Instruction Publique.

Hier s'est tenue à Langres l'assemblée générale de la Fédération des Syndicats d'initiative Bourgogne-Morvan

Langres, 7 juin (par téléphone). — La Fédération des syndicats d'initiative de Bourgogne-Morvan et plateau de Langres, a tenu, aujourd'hui 7 juin, son assemblée générale d'été, à Langres, sous la présidence de M. Mathey.

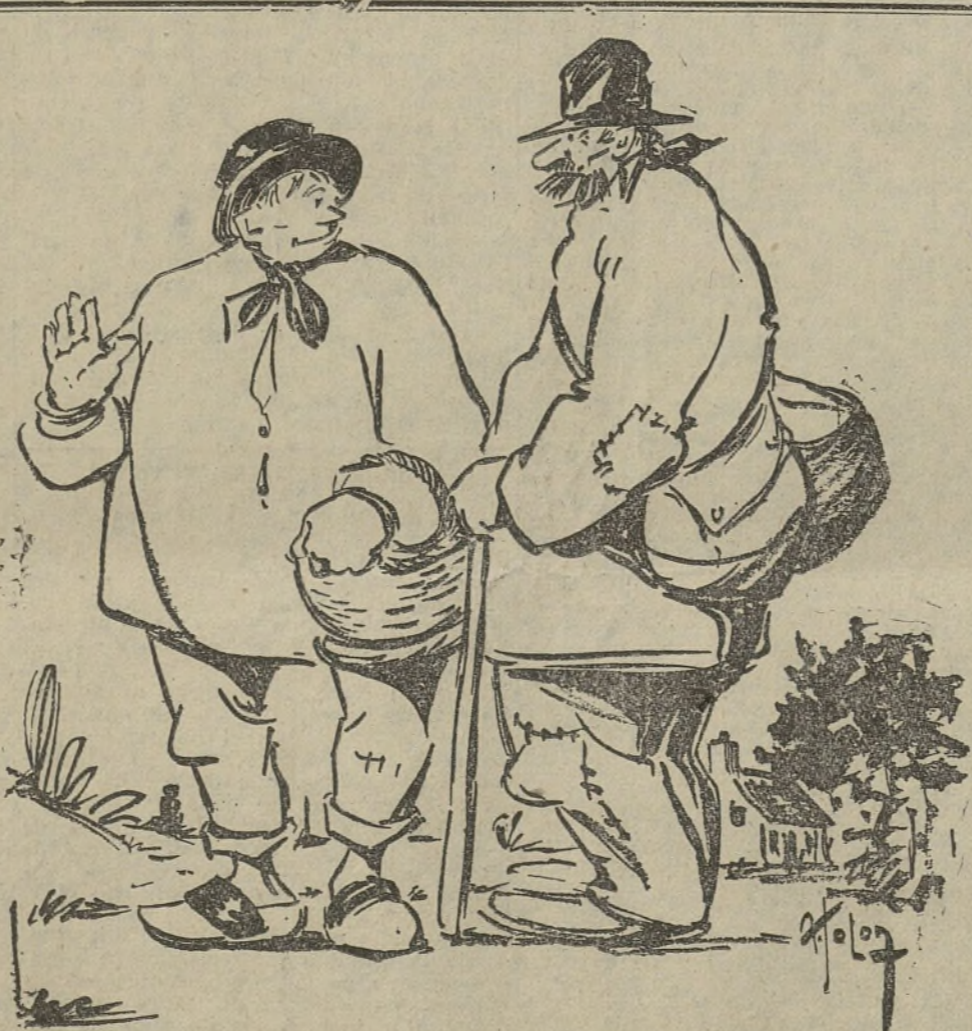
M. Dessaint, député de la Haute-Marne, membre de la commission du tourisme à la Chambre des députés, assistait à cette réunion, ainsi que M. Audigier, secrétaire général de l'Union des fédérations des Syndicats d'initiative, et M. Mourou, inspecteur principal à la compagnie P.L.-M. Les syndicats d'initiative d'Auxerre, Beaune, Chagny, Château-Chinon, Chaumont, Dijon, Saint-Honoré-les-Bains, Semur, etc., étaient représentés. M. Biard, maire de Langres, et M. Prudent, président du Syndicat d'initiative du plateau de Langres, ont reçu les congressistes.

Nous donnerons prochainement un compte-rendu détaillé de cette intéressante manifestation touristique.

LE PAVILLON DU BORDELAIS

Paris, 7 juin. — Le pavillon des Vignobles du Bordelais a été inauguré aujourd'hui à l'Exposition des Arts décoratifs.

Cette cérémonie fut suivie d'un banquet où furent dégustés les plus nobles crus du Bordelais, banquet présidé par M. Chaumet, ministre du commerce, entouré de MM. de Gastier, président du comité régional de Bordeaux et du Sud-Ouest, Fernand David, commissaire général, F. Carnot, de Nalèche.



— Si y'a du nouveau dans l'pays ? D'jà ben... D'puis l'premier janvier on a eune année nouvelle!

LE DERBY DES FOULICHES

Aquatinte II gagne le Prix de Diane

Chantilly, 7 juin. — La grande épreuve classique a été favorisée par un temps superbe. Aussi l'assistance était-elle considérable.

Le Derby des pouliches, a du reste le privilège d'attirer la foule. Il est également la fête mondaine par excellence. C'est certainement une des réunions les plus brillantes de l'année.

Voici l'ordre des arrivées dans le Prix de Diane : 1^{er} Aquatinte II ; 2^e Lucide ; 3^e Frisette ; 4^e Reine Lumière.

Les pouliches sont sorties du paddock un peu avant 16 heures. Le départ est très vite donné. Rhodope a pris aussitôt la tête devant Listen-In, Pervençère, la Dame de Trèfle, l'île du Réve et Aquatinte II.

A l'entrée de la ligne droite, Aquatinte II se présentait immédiatement derrière Rhodope tandis que Frisette, Lucide, Reine Lumière et Miryca commençaient à se rapprocher. Les deux pouliches du comte Martinez de Hoz poursuivaient leur effort mais ne pouvaient empêcher Aquatinte II de gagner très facilement.

Lucide était second devant sa camarade d'écurie Frisette. Gaudourah, Miryca et Etoile d'Argent finissaient ensemble derrière les trois premières.

Rigoulot est de plus en plus fort

Il bat encore un record

Paris, 7 juin. — Cet après-midi, à Nanterre, au cours d'une fête en l'honneur du couronnement de la Rosière, Rigoulot a battu officiellement le record du monde de l'arraché à deux mains en soulevant successivement 125 et 130 kilos.

De son côté, Danoux a battu officiellement avec 85 kilos le record du monde de la volée à gauche.

Henri Pelissier renversé par une auto

Paris, 7 juin. — Dans le septième circuit de Paris, qui fut gagné par Lacquehay, Blanc-Garin, fit une chute à 100 mètres de l'arrivée et ne put terminer.

Henri Pelissier, renversé par une automobile près de Lagny, est blessé au bras et à la jambe et ne peut continuer.



Henri PELISSIER

La deuxième journée des bolides n'a pas été aussi brillante que la première

Linas-Monthéry, 7 juin. — La deuxième réunion de l'automobile n'a pas obtenu un succès comparable à la précédente. On nota la présence de quelques milliers de spectateurs seulement. Il ne faut pas chercher d'autres raisons à cette abstention des sportifs que dans leur présence à Chantilly où se disputait la classique Derby des Pouliches.

A 13 h. 30, on donne le départ de la première course. Huit concurrents disputent le prix leare, pour voitures de 1100 c/c, 200 kilomètres, soit huit tours de piste.

Cette épreuve est gagnée par de Marnier, qui a couvert les 200 kilomètres de l'épreuve à la moyenne horaire de 135 kilomètres, devant Goutte, Benoit, Vollet et Jean Klein. Les autres concurrents ont abandonné. Le meilleur tour de piste a été accompli par de Marnier, à la moyenne horaire de 146 kil. 170.

Le match des grosses motos est revenu à Temple, devant Gislis, Richard.

Le prix Fay, réservé aux bolides de grosse cylindrée, s'est disputé en deux manches et une finale. Il est revenu à Divo, sur Delage, couvrant la distance à la vitesse moyenne horaire de 205 kil. 687 ; 2^e Thomas, 3^e Eldridge. Le meilleur tour de piste a été accompli par Divo, à la moyenne horaire de 219 kil. 465.

Vandenberg gagne Paris-Valenciennes

Valenciennes, 7 juin. — Voici l'arrivée de la course cycliste Paris-Valenciennes : 1^{er} Vandenberg ; 2^e De Jaeger ; 3^e Félix Goethals.

Vient en ensuite : Luils, Mahy et Perrin, Mondelaer, Debusschère, Engel, Dermont, Loew, Roux, etc...

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Région Parisienne. — Temps nuageux ou très nuageux. Tendence orageuse ou orages locaux. Vent d'Est-Nord-Est 3 à 6 mètres. Température en faible baisse. Minimum de température, environ 15°.

Région du Centre. — Temps nuageux et orageux. Orages locaux. Vent variable 2 à 5 mètres. Température en baisse. Minimum de température, environ 14°.

Région du Massif Central. — Ciel nuageux, orageux. Orages locaux. Vent d'Est-Nord-Est 3 à 6 mètres. Température, faible baisse. Minimum de température, environ 14°.

LES RÉSULTATS D'UNE POLITIQUE

La livre a déjà dépassé le cours de 103 francs

Il convient de ne se plus leurrer davantage : « la hideuse banqueroute est à nos portes ! » et l'homme qui a trahi la France ne saurait la mater et la réduire. M. Caillaux, qui possède, en fait de génie, une témérité et une ambition démesurées, n'est pas qualifié pour manier contre la banqueroute, les armes nécessaires. Il le faudra conduire au musée des antiquités parlementaires, si l'on ne veut voir sombrer les finances de la France. Caillaux, c'est le Necker moderne, c'est l'homme qui profite des circonstances et précipite les événements, afin d'en tirer parti. Que les peuples de bonne foi qui ont donné leur confiance à Caillaux nous croient : Il n'est qu'un « profiteur » de la révolution.

A la leur de ces vérités, les événements qui se déroulent deviennent plus compréhensibles : Quand le dictateur « Rubiconnien » prit les rênes gouvernementales, il déclara son intention d'équilibrer le budget déséquilibré de M. Herriot. D'une part, il fallait boucher un trou de 8 milliards, et d'autre part, faire face aux lourdes échéances de juillet, d'octobre et de décembre, c'est dire qu'il fallait découvrir d'ici la fin de l'an une petite trentaine de milliards.

M. Caillaux inflige aux contribuables trois milliards d'impôts et quelques discours qui furent très appréciés des chefs libéraux et des hauts dignitaires ecclésiastiques. Le dictateur parlait de « récréation » et de mille autres projets non moins alléchants. Tout cela sentait le chevalier d'industrie, l'aventurier sûr de soi et de sa destinée... Mais tout cela faisait pressentir une effroyable crise. Dans le temps que le bouffon « paladrait », les requins de la finance internationale opéraient, et la livre faisait d'extravagantes « galipettes ».

Aucun grand argentier, fût-il « sorcier », ou fût-il M. Caillaux, ne pourra résister au chantage parlementaire. Aucun ministre, issu du parlement, ne pourra remédier à la crise financière dont nous souffrons. Il y a, au sein de l'Assemblée, trop d'appelés, trop de passions, trop d'intérêts particuliers, ligés contre l'intérêt national pour que celui-ci puisse être sauvegardé. Ni les monopoles coûteux — véritables gouffres où descendent, pour s'y vautrer, les démocraties — ne seront supprimés, ni les parasites d'Etat — qui sont innombrables — ne seront inquiétés, ni les spéculateurs qui égoïstement l'épargne française, ne subiront le châtiement qui s'impose. Toutes ces choses, tous ces gens constituent la chair de la chair du régime parlementaire... Tout cela est nécessaire à la vie immédiate, à l'existence confortable et pleine de luxe de nos chefs politiques, qui pratiquent avec tant de servilité le « primus vivere ».

Au surplus, l'homme du Rubicon savait parfaitement à quel s'en tenir sur la nécessaire vanité de ses efforts. L'histoire nous dira, un jour quels projets généreux se dissimulaient derrière ses bouffonneries velleitaires de restauration financière et de « récréation ».

Mais déjà nous avons admiré que les camarades de l'« Humanité » aient témoigné tant de sympathies au dictateur. Simples constatations ! Mais il est évident qu'en accueillant le pays à la banqueroute, M. Caillaux a précipité la révolution et bien mérité de Moscou !

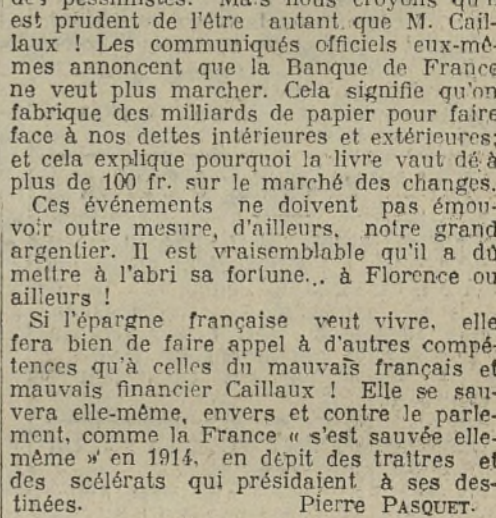
Cependant, le tour de force, pour M. Caillaux, est d'avoir réalisé ses hauts faits avec les vœux et la collaboration de la droite. Cela est tout simplement machiavélique !

Nous ne sommes pas le moins du monde des pessimistes. Mais nous croyons qu'il est prudent de être autant que M. Caillaux ! Les communiqués officiels eux-mêmes annoncent que la Banque de France ne veut plus marcher. Cela signifie qu'on fabrique des milliards de papier pour faire face à nos dettes intérieures et extérieures ; et cela explique pourquoi la livre vaut de 4 à plus de 100 fr. sur le marché des changes.

Ces événements ne doivent pas ébranler outre mesure, d'ailleurs, notre grand argentier. Il est vraisemblable qu'il a dû mettre à l'abri sa fortune... à Florence ou ailleurs !

Si l'épargne française veut vivre, elle fera bien de faire appel à d'autres compétences qu'à celles du mauvais français et mauvais financier Caillaux ! Elle se sauvera elle-même, envers et contre le parlement, comme la France « s'est sauvée elle-même » en 1914, en dépit des traités et des séductions qui présidaient à ses destinées.

Pierre PASQUET.



LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. La Fête du Printemps à Cosne. EN PAGE 3 : A Moulins, la fête du 14 juin organisée par l'A. G. M. G. L'Union Sportive Vichyssoise. EN PAGE 4 : La Fête des Roses, à Bourges. EN PAGE 5 : La Vie Sportive.



Miss MAC-KANE

qui a été battue dans la finale du championnat de tennis par notre nationale M^{lle} Lenglen. Photo. Rol. Cl. Paris-Centre

DERNIERE HEURE

Revue de la Presse

La Fête du Printemps est brillamment réussie à Cosne

Le Japon et les événements de Shanghai

Tokio, 7 juin. — Les milieux officiels japonais n'ont pas manqué de constater l'émotion qui paraissait s'être produite dans certains milieux politiques étrangers à l'occasion de la proposition faite par le gouvernement de Tokio d'assurer lui-même l'ordre en Chine. On a donc éprouvé le besoin d'expliquer à cet égard la politique japonaise. Celle-ci, d'après les mêmes milieux officiels, est une politique d'attente vigilante. Le Japon ne désire agir que d'un commun accord avec les autres puissances. Il n'a pas l'intention de réoccuper Tsing Tao. Le Japon s'est contenté de débarquer à Shanghai 60 marins, mais le bateau de guerre Taisoua a à son bord 500 marins prêts à débarquer si le besoin s'en fait sentir. On a tendance ici à considérer les troubles actuels de Chine comme sans trop grande importance et à y voir de simples chahuts d'étudiants sans expérience qui ont tout de même dépassé la mesure.

Le point de vue américain

Washington, 7 juin. — Le correspondant de l'Associated Press à Washington, croit savoir qu'un conflit est imminent entre le Japon et la Russie des Soviets, en vue d'établir la domination sur la Chine. Le gouvernement des Etats-Unis se contente pour le moment de défendre en Chine les vies plus ou moins menacées de ses nationaux.

L'attitude des Soviets

Riga, 7 juin. — On mande de Moscou que le journal « Isvestia » expose que les Chinois sont en train de lutter, pour le moment, pour leur liberté politique et que les désordres de la Chine n'ont rien à voir avec une révolution communiste. La révolution communiste pourra cependant commencer lorsque les Chinois auront réussi à expulser les étrangers.

Le gouvernement des Soviets a pékin, M. Karakhan, son ambassadeur à Pékin, un télégramme de félicitations pour la manière dont il s'est comporté dans les circonstances présentes.

QUELLES SONT LES CAUSES DU MOUVEMENT ?

Paris, 7 juin. — On téléphone de Pékin que M. Tripiet, de la Légation de France, a été placé à la tête de la Commission internationale que le Corps diplomatique a décidé d'envoyer à Shanghai enquêter sur les causes du mouvement gréviste.

Borotra-Lacoste gagnent le double-messieurs de tennis

Paris, 7 juin. — Finales double-messieurs, Borotra-Lacoste battent Brugnon-Cochet 7-5, 4-6, 6-3, 2-6, 6-3. Finales double-mixte : Mlle Suzanne Lenglen-Brugnon battent Hélène Vlasto-Cochet, 6-2, 6-2. Finales double-dames : Mlle Lenglen-Vlasto battent Mlle Mac-Kane-Colyer, 6-1, 7-11, 6-2.

UNE CONFERENCE A MADRID

Paris, 7 juin. — Les gouvernements français et espagnol se sont mis d'accord sur le choix de Madrid comme siège de la prochaine conférence.

Le sang va couler à Canton

New-York, 7 juin. — Le consul américain à Canton a télégraphié qu'une bataille entre les troupes de Yunnan et celles de Canton est imminente. Les forces Yunnan veulent envahir la ville. Les Américains résident dans la région ont été invités à s'éloigner momentanément dans l'intérêt de leur sécurité.

L'AMERICAIN AVAIT VOLE LA BAGUE

Versailles, 7 juin. — L'Américain Arthur Campbell, 38 ans, arrêté hier à Paris, ainsi que sa femme Gertrude, après le vol de la bague de 150.000 francs commis à l'Hôtel des Réservoirs au préjudice de Mme Simonne Jacques, a été amené aujourd'hui à Versailles, par la 1^{re} brigade mobile, pour être mis demain à la disposition de M. Fougère, juge d'instruction. Sa femme restera dévouée à Paris, jusqu'à ce qu'elle ait été jugée pour le récent délit d'entourage qu'elle a commis.

UN DRAME DANS LE BOIS

Epinal, 7 juin. — Cof après-midi, à Vitte, deux jeunes gens, Gaston Bonnet, 18 ans, et Annenheim, 23 ans, employés au Vitte-Fabrique, étaient partis ensemble en promenade dans le bois situé aux environs de Vitte. Bonnet, qui avait décidé son camarade de faire cette promenade avec lui, profitant de ce qu'Annenheim le précédait sur la route, lui tira presque à bout portant une balle de revolver dans le dos. Annenheim, très gravement blessé, s'affaissa sur le sol. Bonnet s'empara alors de tout ce que son camarade avait dans ses poches et prit la fuite.

UNE GRANDE CEREMONIE A ROME

Rome, 7 juin. — C'est avec un véritable enthousiasme que le peuple de Rome s'est associé aux cérémonies officielles organisées pour la célébration du Jubilé du roi Victor-Emmanuel.

Le jubile de Victor Emmanuel

Dans la matinée, le roi accompagné de MM. Mussolini, Farinacci, des attachés militaires étrangers et des délégations de colonies étrangères, a passé sur l'avenue du monument au stade, une revue des troupes de la capitale et de la milice nationale.

Cà et là

Hier, à l'Exposition des Arts Décoratifs, on a remarqué dans la Tour de Bordeaux, ainsi officiellement inaugurée, quelques personnalités et amateurs de nos grands crus.

La sur une boutique d'une rue des quartiers du centre.

Pour le détail, s'adresser à côté, au magasin de gros.

Merci bien. Pour le gros, alors ?

LA DIXIEME COUPE GORDON-BENNETT

Dix-huit ballons se sont envolés

Bruxelles, 7 juin. — C'est aujourd'hui, à 16 heures, qu'a été donné le départ aux concurrents de la Coupe Gordon-Bennett. Les ballons se sont envolés dans l'ordre suivant : MM. Bienaimé, Picardie (France) ; E. Demuyter, Belgica (Belgique) ; W. L. Van Orman, Goolygan 77 (Etats-Unis) ; Dr. O. Bachmann, Hechtia (Suisse) ; Lt. G. Dunville, Banshee III (Grande-Bretagne) ; Cap. Giovanni Grassi, Aerostere III (Italie) ; Joachim La Glave, Jesus Fernandez Duro (Espagne) ; G. Blanchet, Maroc (France) ; Cap. M. Labrousse, Ville de Bruxelles (Belgique) ; Lieut. Flood, S. 14 (Etats-Unis) ; Cap. Johnson, Elsie (Grande-Bretagne) ; Comte de Storm, Vallé, Ciampino V (Italie) ; Léon de la Rocca, Esperio (Espagne) ; Lieut. R. Lata, Grand Charles (France) ; A. Veenstra, Pr. Léopold (Belgique) ; Cap. Spencer, Miramar (Grande-Bretagne) ; Comte de Squ. Ileri, Ciampino III (Italie) ; Ed. Sussana, Cap. Penarabia (Espagne).

L'oncle Sam est pud'bond, mais ses filles ont toutes les audaces

New-York, 7 juin. — Les dix-huit Hoffmann Girls, les femmes danseuses que l'on a vues à Paris sur la scène du Moulin Rouge, se sont livrées hier à certains actes d'excentricité qui leur ont valu l'interdiction de la police. En effet, très accompagnées par le chanteur caniculaire qui accablait en ce moment New-York, ces jeunes personnes ne trouvèrent rien de mieux que d'aller se baigner dans la fontaine du Colombus Square, un des endroits les plus fréquentés des passants de New-York.

Leurs maillots de bain, légèrement transparents et la souplesse de leurs formes, ainsi que la nouveauté de cette baignade, ne manquèrent pas d'attirer l'attention des curieux. La police vint et pria les jeunes danseuses de vouloir bien remettre leurs habits et de rentrer chez elles.

Il salait la soupe au sulfate de cuivre

Toulouse, 7 juin. — Vivant en mauvais intelligence avec son voisin Bras, fermier à Verrières, Clément Fourou, cultivateur, âgé de 48 ans, aurait pénétré clandestinement à deux reprises dans la cuisine de Bras et aurait jeté du sulfate de cuivre dans la marmite où cuisait la soupe de la famille.

LE BANQUET DES CHEMINOTS

Paris, 7 juin. — Aujourd'hui, à midi, a eu lieu, à l'Hôtel Continental, le banquet annuel de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français.

LA SEMAINE BERRICHONNE

Châteauroux, 7 juin. — M. Bézarat, commissaire général à la guerre, est venu aujourd'hui dans notre ville pour y présider la fête de clôture de la Grande Semaine Berrichonne qui est donnée avec le concours de la musique de la Garde Républicaine.

UN TRAGIQUE ACCIDENT AU CIMETIERE

Pittsburg, 7 juin. — Pendant qu'une veuve accompagnée de son fils, âgé de trois ans, arrangeait des fleurs sur la tombe toute fraîche de son mari, la pierre tombale se renversa, écrasant la tête de l'enfant qui fut tué sur le coup.

M. DOUMERGUE VISITE LA REINE ELISABETH

Paris, 7 juin. — Le président de la République, accompagné du général Lasso, secrétaire général militaire de la présidence, est allé faire une visite à la reine des Belges.

LA REVOLUTION EN GRECE

Athènes, 6 juin. — On signale que les révolutionnaires sont encore maîtres de l'île de Samos. Ils ont lancé un manifeste réclamant des élections immédiates et libres de toute pression officielle. Le bruit court que le mouvement révolutionnaire a gagné l'île Chio.

LACQUEHAY GAGNE LE CIRCUIT DE L'INTRAN

Paris, 7 juin. — Le septième circuit cycliste de Paris, organisé par notre confrère l'« Intransigeant », a été disputé cette année par une soixantaine de concurrents d'excellente classe, sur une distance de 230 kilomètres.

UNE GRANDE CEREMONIE A ROME

Rome, 7 juin. — C'est avec un véritable enthousiasme que le peuple de Rome s'est associé aux cérémonies officielles organisées pour la célébration du Jubilé du roi Victor-Emmanuel.

Le jubile de Victor Emmanuel

Dans la matinée, le roi accompagné de MM. Mussolini, Farinacci, des attachés militaires étrangers et des délégations de colonies étrangères, a passé sur l'avenue du monument au stade, une revue des troupes de la capitale et de la milice nationale.

Cà et là

Hier, à l'Exposition des Arts Décoratifs, on a remarqué dans la Tour de Bordeaux, ainsi officiellement inaugurée, quelques personnalités et amateurs de nos grands crus.

La sur une boutique d'une rue des quartiers du centre.

Pour le détail, s'adresser à côté, au magasin de gros.

Merci bien. Pour le gros, alors ?

DE PLUS EN PLUS VERS LA CATASTROPHE

L'humanité (en manchette) : Le livre a dépassé hier 103 francs. Lorsqu'elle atteignit ce cours sous le Bloc National, le Cartel des gauches criait à la catastrophe. Et aujourd'hui ?... La Gaulois (Curlius) : Ou bien M. Caillaux s'affranchira du préjugé qui consiste à croire qu'on ne peut gouverner qu'au profit des socialistes, et il verra la confiance renaître peu à peu autour du Trésor ; ou bien il subira le prestige de l'opinion, et il qualifie M. Herriot est venu se briser ; car, comme le disait très bien M. de Fels dans son dernier article de la « Revue de Paris », « ce qui n'est pas moins réel parce que la dévotion des métriques a refusé de la connaître aux élections municipales... »

UN DEPUTE DE CŒUR ON LUI ELEVE UN STATUE

La Lanterne (Félix Hautfort) : Il est remarquable que l'on glorifie aujourd'hui ce député (Cecaldi), parce qu'il fut surtout un homme de cœur. Nous rendons hommage à son caractère et à son cœur, à d'autres qui furent des savants et qui eurent du talent, mais nous n'avons point l'habitude de louer le mérite, si rare, qui est celui du cœur, tant l'esprit retient notre attention, malgré que son charme soit parfois décevant.

L'ACTION FRANÇAISE (Charles Maurras) :

Angers, 6 juin. — Le congrès des députés sénioritaires de droite s'est tenu aujourd'hui. Après avoir entendu M. le marquis de Dampierre, M. Pellissier et Léon Daudet, le congrès a désigné Léon Daudet comme candidat unique des droites contre le Cartel des gauches. Voici les résultats du scrutin : Volants : 307, majorité absolue 154. Léon Daudet, 100 voix ; M. Pellissier, 93 voix ; Marquis de Dampierre, 49 voix.

LA VAGUE DE CHALEUR AUX ETATS UNIS

New-York, 7 juin. — Les décès dus à la vague de chaleur aux Etats-Unis dépassent maintenant 300, dont une centaine ont été enregistrés ces derniers 24 heures.

Des documents anti-militaristes sont saisis à Tours

Tours, 7 juin. — Poursuivant son enquête sur la propagande anti-militariste, le parquet de Tours a fait procéder à plusieurs perquisitions, notamment au siège du parti communiste, rue Colbert, à Tours, chez les nommés Bernard, secrétaire général du parti, demeurant à Fontenay, Pardissas, secrétaire, et enfin dans les locaux du journal communiste « L'Avant-Garde ».

Peur le reclassement social des victimes de guerre

Drouot, 7 juin. — M. Antonin, ministre des Pensions, a présidé aujourd'hui le banquet de clôture du congrès de la Fédération départementale des mutilés du Nord. Après avoir rendu hommage aux populations du Nord, le ministre a esquissé les grandes lignes de son programme. Parlant de la loi du 31 mai 1919, qui a proclamé le droit à réparations pour les victimes de la guerre, il a déclaré que cette loi doit être respectée dans ses principes essentiels. Elle est capable d'évoluer, de s'adapter dans ses modalités aux besoins du temps et de profiter des leçons de l'expérience. Elle a été améliorée déjà et le sera encore.

LA VAGUE DE CHALEUR AUX ETATS UNIS

New-York, 7 juin. — Les décès dus à la vague de chaleur aux Etats-Unis dépassent maintenant 300, dont une centaine ont été enregistrés ces derniers 24 heures.

Les grands championnats de boxe

Paris, 7 juin. — Le huitième congrès de l'Internationale Boxing Union, qui s'est tenu cet après-midi, a proclamé champions d'Europe : Poids mouche, Eky Clark (Grande-Bretagne). Poids coq, Sallie (Belgique). Poids plume, Hebrans (Belgique). Poids léger, Vinez (France). Poids mi-moyen, Piet Hobin (Belgique). Poids moyen, Fratini (Italie). Poids mi-lourd, Clément (Suisse). Poids lourd, Spalla (Italie). D'autre part, ont été proclamés champions du monde : Poids mouche, Pancho Villa (Etats-Unis). Poids coq, Philippe Rosenberg (Etats-Unis). Poids plume, Kid Kaplan (Etats-Unis). Poids léger, Harry moyen ; titres vacants. Poids moyen, Paddy Greb (Etats-Unis). Poids mi-lourd, titre vacant. Poids lourd, Jack Dempsey (Etats-Unis).

L'ANGLETERRE PREND DES SANCTIONS

Les assassins du sirdar ont été condamnés à mort

Le cabinet Pouillet sera appuyé par les socialistes

La fête du Printemps est brillamment réussie à Cosne

La fête du Printemps a été organisée, bien tardivement, cette année, par la Société des fêtes de la pimpante cité Cosnoise. A dire vrai, c'est même une vraie fête de plein été, en raison d'un soleil vigoureux qui imposait sa dictature dans un ciel d'un bleu sans tâches ! Si ces hypothèses ont été, c'est la joie électrique particulièrement vive, qui en est cause. Mais ceci dit, sans aucun esprit critique, je me hâte d'écrire qu'elles ont été superbement à Cosne, d'ailleurs, est réputée pour le « chic » avec lequel elle sait s'élever. Les Cosnois, on ne l'ignore pas, sont des gens qui s'apparentent un peu aux habitants du midi, en ce sens, qu'ils ont de la confiance, le rire facile, et aiment s'amuser.

LA CRISE BELGE

Bruxelles, 7 juin. — Le congrès socialiste s'est prononcé aujourd'hui à une forte majorité en faveur de la combinaison catholique-socialiste du vicomte de Pouillet.

José Germain est réélu président honoraire de l'Association des Ecrivains Combattants

Paris, 7 juin. — L'assemblée générale de l'Association des Ecrivains combattants a eu lieu hier matin, à 9 heures, au cercle de la Renaissance. L'assemblée a procédé au renouvellement des membres sortants du comité.

Des coups de revolver sur une auto

Paris, 7 juin. — Vers minuit, M. Van Desmet, âgé de 22 ans, propriétaire à Watten (Nord) a déclaré au poste du quartier Daubine, que passant avec son automobile dans le bois de Boulogne, près des tribunes de Longchamp, il avait croisé un groupe de quatre individus qui avaient tiré sur lui des coups de revolver sans l'atteindre.

Les Courses

DIMANCHE A CHANTILLY Prix du Château. — 1. Dominator, A. Wertheimer ; 2. Bolide III, Cte P. de Jumilhac ; 3. Ysly, G. Baugatz. Pari mutuel : 39.50 et 24.50 ; 16 et 9 ; 9 et 9.50 et 12 et 12. Prix Hedouville. — 1. Irismond, M. Bousnac ; 2. Cadum, Baron E. de Rothschild. Pari mutuel : 120 et 57 ; 18 et 9.50 ; 11 et 5.50.

LA FETE DU PRINTEMPS EST BRILLAMMENT REUSSIE A COSNE

Toute la soirée, la Kermesse, située quai de l'Hôtel-de-Ville, fut le centre de l'animation. Le F. C. C., la Cosnoise et la Fanfare apportèrent leur concours ainsi que M. Camuzat, professeur de musique, et des artistes de la ville. A côté de banquets formés classiques, les Cosnois avaient organisé diverses ventes surprises, au profit de la caisse de la Société des fêtes. Des gymnastes recueillaient des braves bien mérités pour quelques « poses plastiques » qui avaient dû être minutieusement et longuement mises au point, tant elles ont été exécutées à la perfection. Puis vint l'heure des appareils-concerts dans tous les quartiers.

Le cabinet Pouillet sera appuyé par les socialistes

Bruxelles, 7 juin. — Le congrès socialiste s'est prononcé aujourd'hui à une forte majorité en faveur de la combinaison catholique-socialiste du vicomte de Pouillet.

José Germain est réélu président honoraire de l'Association des Ecrivains Combattants

Paris, 7 juin. — L'assemblée générale de l'Association des Ecrivains combattants a eu lieu hier matin, à 9 heures, au cercle de la Renaissance. L'assemblée a procédé au renouvellement des membres sortants du comité.

Des coups de revolver sur une auto

Paris, 7 juin. — Vers minuit, M. Van Desmet, âgé de 22 ans, propriétaire à Watten (Nord) a déclaré au poste du quartier Daubine, que passant avec son automobile dans le bois de Boulogne, près des tribunes de Longchamp, il avait croisé un groupe de quatre individus qui avaient tiré sur lui des coups de revolver sans l'atteindre.

Les Courses

DIMANCHE A CHANTILLY Prix du Château. — 1. Dominator, A. Wertheimer ; 2. Bolide III, Cte P. de Jumilhac ; 3. Ysly, G. Baugatz. Pari mutuel : 39.50 et 24.50 ; 16 et 9 ; 9 et 9.50 et 12 et 12. Prix Hedouville. — 1. Irismond, M. Bousnac ; 2. Cadum, Baron E. de Rothschild. Pari mutuel : 120 et 57 ; 18 et 9.50 ; 11 et 5.50.

LA FETE DU PRINTEMPS EST BRILLAMMENT REUSSIE A COSNE

Toute la soirée, la Kermesse, située quai de l'Hôtel-de-Ville, fut le centre de l'animation. Le F. C. C., la Cosnoise et la Fanfare apportèrent leur concours ainsi que M. Camuzat, professeur de musique, et des artistes de la ville.

Le cabinet Pouillet sera appuyé par les socialistes

Bruxelles, 7 juin. — Le congrès socialiste s'est prononcé aujourd'hui à une forte majorité en faveur de la combinaison catholique-socialiste du vicomte de Pouillet.

José Germain est réélu président honoraire de l'Association des Ecrivains Combattants

NIEVRE

NEVERS

Un malheureux accident en Loire

Un accident douloureux s'est produit hier, au lieu dit les Saules. Quelques élèves de Saint-Cyr se trouvaient à la baignade, dans un bras de dérivation de la Loire, lorsque l'un d'eux, Roger Barré, qui malgré la défense de son maître, venait de manger, se sentit pris de malaise, et appela ses camarades au secours.

Aussitôt, le surveillant se mit à l'eau et le ramena sur le bord, mais malgré tous les efforts, l'enfant avait succombé à une congestion. Le docteur Balbœuf, appelé immédiatement, n'a pu constater le décès.

SECTION DE NATATION « LES TRITONS NIVERNAIS »

Les élèves qui sont inscrits pour apprendre à nager, ainsi que les adhérents de la section de natation, sont informés que les séances auront lieu, tous les soirs, à 18 heures, à partir d'aujourd'hui lundi.

NEVERS A ETE ARROSEE DES HIER

« Paris-Centre » s'étonnait, hier matin, de ne pas voir notre arroseuse municipale rafraîchir un peu les rues de la ville à cette époque de grosses chaleurs.

Dès hier après-midi, les Nivernais ont pu constater que l'arroseuse était en action. S'il est de notre devoir de faire des critiques nécessaires et utiles, nous devons également adresser des remerciements même à une municipalité cartésienne, quand cette municipalité fait quelque chose de bien. Nous la remercions donc en cette occasion.

Trouvailles. — Réclamer à M. André Bosc, 17, rue des Goupiats, un mouchoir avec initiales ; Mme Goupiat, charcutière, 57, rue de Nevers, des petits ciseaux et une boîte de fil ; Mlle Prévost, 33, rue de l'Oratoire, un bas ; au bureau de police, une bague en métal jaune et un couteau à vilain.

Contravention. — Procès-verbal a été dressé contre la fille Lucienne Bellavotte, pour infraction à la police des mœurs.

CHATEAU-CHINON

UNE MENAGERE EST GRIEUEMENT BRULEE AU VISAGE PAR UNE LAMPE A ALCOOL

Vendredi, dans l'après-midi, Mme Henri Gauthier, place Saint-Christophe, vint d'allumer une lampe à alcool, lorsqu'un jet de flammes atteignit au visage et commença à le feu à sa chevelure. Le docteur Peyronnet constata des brûlures assez sérieuses, surtout à un œil très profondément atteint.

Etat civil : Décès. — Léger Pelletier, 68 ans.

EMPHY

RENGERIE PAR UN CYCLISTE

Mme Augustine Clément, avenue Jean-Jaures, se rendait au travail en suivant l'avenue. Arrivée devant les écoles des filles, elle fut rejointe et renversée par un cycliste. Elle fut relevée avec de sérieuses blessures, mais le cycliste, auteur de l'accident, avait pris la fuite.

La gendarmerie ouvrit immédiatement une enquête, qui permit de retrouver et d'arrêter pour délit de fuite, le Portugais Pereira, 20 ans, auteur de cet accident.

PREMIERY

NOUVELLE SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES

Les médailles militaires de Première et environs viennent de former une nouvelle section la 43^e.

BRINAY

Le ruban rouge. — La Légion d'honneur a été attribuée à M. Albert Chambonnet, ancien élève de l'école Polytechnique, capitaine-ingénieur de première classe de l'artillerie navale, à Paris.

Vérification des poids et mesures. — M. le maire prévient les commerçants que la vérification des poids et mesures aura lieu salle de la mairie le vendredi 12 juin, à 8 heures.

Le prix du pain. — Par arrêté du maire, le prix du pain est ainsi fixé : pains longs de 2 kilos, et au-dessus, 1,55 le kilo ; pains ronds quelque soit le poids, 1,60 le kilo.

FOURS

Contraventions. — La gendarmerie a dressé les procès-verbaux suivants : — Louis Robt, 17 ans, à Cherrin, défaut de lumière à sa bicyclette. Pour défaut de carte d'identité et de visa, à Saint-Hilaire, les Italiens dont les noms suivent :

Lucas Poldi, 30 ans, maron ; Antonio Pascari, 40 ans ; Luigi Buccelli, 37 ans ; Angelo Prunton, 37 ans ; Antonio Gasparini, 36 ans ; Silvio Gasparini, 31 ans.

Etat civil : Publications de mariages. — Maurice Corniaux, boucher à Paris, 6, rue Jussieu ; Marie Durand, cuisinière à Paris, 6, rue Rougemont ; Gilbert Bourçon, employé au P.-L.-M., et Edgée Pagnier, domestique à Limanton (Nièvre).

LUCENAY-LES-AIX

Publications de mariages. — Roger Bouché, cultivateur à Lesure (Saône-et-Loire) et Marie Perrier, cultivatrice au Louage Boudot, Lucenay-les-Aix ; Claude Guinand, cultivateur, et Marie Bernardin, à Thial-sur-Acolin ; Pierre Magnat, rentier à Verneuil, et Marie Dely, domestique au Moutoux.

MOULINS-ENGLIBERT

Etat civil : Naissance. — Rostine Alphonse, à l'hopital. Décès. — Marie Martin, veuve Labour, 70 ans, à Thiers ; Béatrice Lavigne, veuve Gochet, 82 ans, à Jannes ; Léonette Cassier, 65 ans, rue Conlon ; Jeanne Guyot, veuve Boiret, 61 ans, à l'hopital.

Publications de mariages. — André Guyot, plombier, rue Saint-Artoine, et Jeanne Courant à Dun-sur-Grandy ; Gabriel Boisson, forgeron à Raveau, et Marie-Louise Duvernoy, veuve Boisson, rue Rollin.

GOFFRES-FORTS BAUCHE

Fabrication supérieure. Agence de l'Est 17, R. d'Amerval, NANCY, Catalogue franco

L'APPROVISIONNEMENT EN BLE

(De notre correspondant particulier à la Chambre)

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi portant prorogation du délai d'application de la loi du 8 décembre 1924 tendant à assurer dans des conditions plus favorables l'approvisionnement en blé, en farine et en pain.

Les agriculteurs ne sauraient du fait de cette prorogation, redouter la constitution de stocks pouvant peser sur les cours des blés de la prochaine récolte, puisque pendant le mois de juillet une condition condition serait imposée en vue du remboursement.

D'une part, les blés admis au bénéfice de ce remboursement devraient être importés avant le 30 juin 1925, et d'autre part, ils devraient être transformés en farine livrée à la bonification avant le 31 juillet 1925.

Les arguments présentés en faveur de la prorogation du délai de remboursement des droits de douane conservent la même valeur en ce qui concerne la constitution, par le ministère de la guerre, en application des articles 4 et 5 de la loi du 24 décembre 1924, de stocks de prévoyance de céréales panifiables et de farines destinées au ravitaillement de la population civile.

Il est à prévoir, en effet, que les sessions de blés panifiables à effectuer au commerce par le service de l'intendance pourraient être particulièrement utiles en fin de campagne pour l'approvisionnement des populations civiles.

Les arguments présentés en faveur de la prorogation du délai de remboursement des droits de douane conservent la même valeur en ce qui concerne la constitution, par le ministère de la guerre, en application des articles 4 et 5 de la loi du 24 décembre 1924, de stocks de prévoyance de céréales panifiables et de farines destinées au ravitaillement de la population civile.

ALLIER

A Moulins, dimanche prochain Ri ou et prètera son concours à la fête sportive organisée par l'A. G. M. G.

Voici le programme de la fête qui se déroulera dimanche prochain, organisée par l'A. G. M. G. et avec le concours du comité des fêtes de la ville de Moulins.

A 11 heures du matin, devant le théâtre, réception d'un moulin de Montmartre. Remise du moulin à la « Belle meunière ».

A 14 heures, dans la cour du petit lycée, entraînement de l'Union Sportive et Artistique, et ce concours de Rigoulet, l'honneur le plus fort du monde ; de Louis Danou, champion de France, poids lourds, de différents artistes de grands théâtres, de Nico Romoff et Jane Autrey, danseurs de l'Empire et du Concert Mayol, et de Siropien Vichy, le chanteur populaire de l' Eldorado et de l'Olympia.

Prix d'entrée : 3 francs ; suppléments à l'inférieur pour les places réservées, réduction pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, sur présentation de leur carte.

A 21 heures, bal à grand orchestre, au Marché couvert. Prix d'entrée : messieurs 3 fr. ; dames, 1 fr. ; réduction pour les victimes de la guerre et les anciens combattants sur présentation de leur carte.

MOULINS

Les méfaits d'un automobiliste

Un automobiliste a renversé samedi soir, place d'Allier, le nommé Pierre Boucat, 41 ans, journaliste, force de l'Éperon, qui passait à bicyclette.

Boucat reçut d'assez fortes contusions au bras droit et à la cuisse droite et, en outre, deux contusions à la tête, dont l'une qui le soigna a conduit à une incapacité de travail de douze jours.

Quelques mètres plus loin, l'automobiliste écrasait une bicyclette presque neuve appartenant à M. Desjoberg, négociant en grains, rue de Villars.

Puis, sans se préoccuper aucunement des deux accidents qu'il venait d'occasionner, l'automobiliste accélérait l'allure de sa voiture et prenait la fuite.

La police, qui a été saisie d'une double plainte, le recherche.

Exercice de cadres. — Un exercice de cadres (groupes de reconnaissance de D. I.) destiné à MM. les officiers des réserves de la région du Bourbonnais, aura lieu le jeudi 14 juin, à 8 heures. Départ du Quartier Villars à 8 heures.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Sicard, 12, rue Michel-de-l'Hopital, un portefeuille ; par M. Thévenin, horloger, rue des Mortes, un gant ; par M. Grimal, 17, rue Diderot, un arrière de camionnette ; par M. Denizon, 74, rue d'Allier, une pompe de bicyclette ; par M. Lahale, 40, rue de Limoges, une boîte.

Il a été laissé chez M. Lacôte, charpentier, place d'Allier, deux chaînes-attaches pour bestiaux et un sac.

GANNAT

LA GANNATOISE A STRASBOURG

La Gannatoise qui concourait en première division avec les plus puissantes sociétés de France et de l'étranger a obtenu les prix suivants :

Concours en section : Prix d'excellence. Pyramides avec engins : Premier prix. Fuses plastiques : Premier prix avec prime en espèces.

Etat civil : Naissance. — Gabrielle Boeur, rue des Capucins.

Publication de mariage. — Jacques Branstet, conducteur I. E. G., domicilié à Clermont-Ferrand et Marguerite Priot.

Décès. — Henri Besse, 24 ans domestique, hôpital ; Maurice Chocart, 83 ans, place Hennequin ; Gilbert Gendre, 76 ans, cultivateur, rue Saint-Etienne.

DOMPIERRE-SUR-ESSERE

CONCERT DU GROUPE LYRIQUE DOMPIERROIS

Le premier concert de la saison du Groupe Lyrique Dompiérois aura lieu salle des fêtes le 14 juin.

Un programme détaillé de cette soirée sera porté à la connaissance du public par voie d'affiches.

La location des places commencera à partir de jeudi 11 juin aux bureaux habituels chez Mme Courtin, modiste et M. Bonnet, coiffeur.

SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

LA FETE DE PALUET

Le dimanche et le lundi de la Pentecôte, Paluet le joyeux faubourg, avec son rempart de verdure au pied duquel, la Sioule murmure incessamment la douce chanson, Paluet est sorti de son calme coutumier et avait pris sa part de grande joie ; c'était la fête traditionnelle, vieille coutume qu'un affluant de voyageurs à cœur de maintenir avec éclat.

Puis, dans les fêtes de fortune mais confortables, un concert très apprécié.

Le lundi, la fête continue. La course de bicyclettes, où 22 coureurs étaient engagés, eut lieu, à la grande satisfaction des spectateurs, les nombreux qui s'inscrivent vivement à la course en bromes qui suivit.

Puis ce furent les joyeuses fanfares du Rallye Bourbonnais qui avait porté son graudeux concours et qui devait donner le soir, à 20 h. 30, un autre concert, pendant que de gentilles fillettes vendaient aux nombreux promeneurs des fleuriettes souvenir. Enfin, le soir, vers 22 heures, un feu d'artifice fut tiré sur le talus de déviation de la route de Varennes pendant que trompes du Redde commençaient, commençaient.

Voici les résultats des concours : Concours de tir : Premier prix, Rougier ; 2^e prix, Rapatel ; 3^e prix, Rabatel.

Courses de bicyclettes : Première série, premier prix, Roch ; 2^e prix, Bourchonot ; 3^e prix, Thimard.

2^e série : Premier prix, Buchonnet ; 2^e prix, Perrier ; 3^e prix, Collin.

LURGY-LEVY

Etat civil : Naissances. — Pierre Mathaud, à la Petite Ville ; Jean Dlot, boulevard Gambetta ; Jean Roy, à Leize ; Raymond Derimay, boulevard Gambetta.

Décès. — Jean Bernadès, 53 ans, à chez Bois ; Paul Picard, 23 ans, ocellaire étudiant, boulevard Gambetta ; Pierre Aupiais, 22 ans, avoué à la cour d'appel de Paris, boulevard Gambetta ; Marguerite Deschamps, 53 ans, au domaine Neuf, épouse de Louis Collin ; Jean Deschamps, 57 ans, au domaine du Seix.

SAINT-GERAND-LE-PUY

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière séance, le Conseil a pris les décisions suivantes :

— Assistance médicale gratuite ; Une inscription nouvelle est faite, ce qui porte à 39 le nombre des habitants de Saint-Gerand admis à l'assistance médicale gratuite.

Le pèlerinage bourbonnais à Lourdes aura lieu du 24 au 29 août prochain

Le pèlerinage de Lourdes aura lieu cette année du lundi 24 au samedi 29 août. Il y aura deux trains ; un train Moulins-Saint-Germain-Clermont-Lourdes, et un train Moulins-Montluçon-Lourdes.

Comme les années précédentes, le pèlerinage aura des malades, et, pour aider le comité dans sa tâche, une souscription est ouverte dès maintenant. Nous espérons que la générosité des souscripteurs et bienfaiteurs ne se démentira pas et que les ressources venant de ces nombreuses et si grands nombre possible de malades.

Que nos amis se mettent à l'œuvre et que dans chaque commune de généreux dévouements surgissent pour aider les organisateurs à recueillir les ressources nécessaires pour les malades et pèlerins pauvres. (Le voyage et l'hospitalisation d'un malade revient à 160 fr. environ).

Prière de faire parvenir les offrandes, soit à M. le chanoine de la Celle, 23, rue de Bourgogne, à Mlle F. de Bonand, rue Denain, ou à M. P. Laroque, 20, rue des Poitiers, à Moulins.

Les demandes d'admission de malades pour le prochain pèlerinage doivent être adressées, soit à M. le chanoine de la Celle, 23, rue de Bourgogne, soit à Mlle F. de Bonand, 7, rue Denain, soit à Mlle A. de Montaigne, 4, rue Montpoux, Montluçon, avant le 10 août. Passé cette date, aucune demande ne sera acceptée.

Bien mentionner l'état du malade : 1^o S'il peut faire le voyage assis ; 2^o S'il fera le voyage couché complètement ou en partie ; 3^o Soins particuliers en cours de route ; 4^o Certificat médical le plus récent, radiographie, etc.

MONTLUCON

LES GARABINIERS MONTLUCONNAIS

Voici les résultats de la journée de tirs de dimanche dernier.

Fusil, 100 mètres. — Adultes : Alexis Forichon, 41 ; Michałowski, 35.

Pupilles : Rémy Hiot, 39 ; Adrien Gauthier, 37 ; Lucien Magnard, 35 ; Robert Lacombe, 33 ; Bourchon, 31 ; Georges Hiot, 27 ; Ernest Michaud, 24 ; Gaston Dousselet, 21.

Carabine. — Adultes : Alexis Forichon, 25.

Pupilles : Georges Hiot et Pierre Lamoine, 25 ; Xavier Graver, 23 ; Gabriel Lamoine, 22 ; Charles Pasquier, 21 ; André Ducros, 18 ; Maurice Quintal, 17.

Fusil (réduit). — Adultes et pupilles : Rémy Hiot, 40, 39 ; Gabriel Lamoine, 40, 38 ; Robert Lacombe, 38 ; Georges Hiot, 37 ; Alexis Forichon, Louis Pailleret, Henri Michałowski et Lucien Magnard, 36 ; André Michaud et Gaston Bourchon, 34 ; Xavier Gravier, 33 ; Gaston Legrand, 30 ; Charles Pasquel, 29 ; Gabriel Tureau, 26.

Pistolet. — Adultes et pupilles : Rémy Hiot, 40, 36 ; Robert Morinet, 40, 33 ; Lucien Magnard, 36 ; Alexis Forichon, 32 ; Gaston Legrand, 20.

Revolver. — Henri Michałowski, 23.

Dimanche prochain, tir au fusil à 100 mètres sur le champ de tir réglementaire de Quinssaines, de 19 h. 30 à 17 heures.

Tirs réduits à la carabine, au fusil, au pistolet et au revolver, sur le stand de Buis-assis, face à la caserne d'infanterie. Cette séance sera présidée par M. Gilbert Duranthon, membre du conseil d'administration.

Accidents du travail. — Rollier Kolassentz, manoeuvre avenue Wilmet, blessé à la nuque, Louis Floquet, 53 ans, maron, place des Ayards, contusions multiples.

Etat civil : Publications de mariages. — Francesco Gherard, biseuteur, 10, rue de la glacierie, et Marie Berthelin, 16, rue de Blanzat ; Louis Hurault, mécanicien, rue de la Prêle, et Antoinette Giroudeau, à Neris-les-Bains.

Décès. — Gilbert Peyvet, 71 ans, rue de Villars ; Georges Bussières, 2 mois, 5, rue Achille-Allier.

VICHY

Vichy... la Reine des villes d'eau

Vichy, la station thermale par excellence, placée au cœur de la France, dans la situation la plus pittoresque, offre à l'échelle chaque jour, les fêtes, les baignements, et les touristes venus de tous les coins du monde.

La saison est grandement en avance, cette année. C'est depuis les premiers flots, avant même les roses, qu'on s'est donné rendez-vous. Les fêtes, les baignements, les fêtes, avec une réelle magie, depuis celle du printemps ; et l'on entend parler de batailles de fleurs, concours hippique, courses, fêtes nautiques, cyclistes, tournois, etc., sans oublier la « corrida », attendant mais très exotiques attractions sensationnelles, son parvenu, un mariage d'été, un concours de tir, des courses diverses et des jeux très variés.

Le dimanche soir, le Lyre St-Pourcain se donne sur un kiosque de fortune mais confortable, un concert très apprécié.

Le lundi, la fête continue. La course de bicyclettes, où 22 coureurs étaient engagés, eut lieu, à la grande satisfaction des spectateurs, les nombreux qui s'inscrivent vivement à la course en bromes qui suivit.

Puis ce furent les joyeuses fanfares du Rallye Bourbonnais qui avait porté son graudeux concours et qui devait donner le soir, à 20 h. 30, un autre concert, pendant que de gentilles fillettes vendaient aux nombreux promeneurs des fleuriettes souvenir. Enfin, le soir, vers 22 heures, un feu d'artifice fut tiré sur le talus de déviation de la route de Varennes pendant que trompes du Redde commençaient, commençaient.

Voici les résultats des concours : Concours de tir : Premier prix, Rougier ; 2^e prix, Rapatel ; 3^e prix, Rabatel.

Courses de bicyclettes : Première série, premier prix, Roch ; 2^e prix, Bourchonot ; 3^e prix, Thimard.

2^e série : Premier prix, Buchonnet ; 2^e prix, Perrier ; 3^e prix, Collin.

LE GRAND PRIX BAGGY-SAMMYN A VICHY

Le grand prix Baggy-Sammy, organisé par l'U. C. V., s'est couru hier.

Le départ avait lieu rue de Paris, au siège de l'Union Cycliste Vichysoise, et l'arrivée, à l'angle de l'avenue des Célestins et de la rue Voltaire.

Les sucs a été grand. Trente-deux engagés, parmi lesquels nous relevons les noms suivants : Gayet et Reby, de Vichy ; Bussey, de Moulins ; Dubost, de Thiers ; Serpault, de Vierzon ; Deschamps, de Bourges.

Avant le départ, un soleil de plomb, et 120 kilomètres à faire.

Voici les résultats de la course :

1^o Jolyet de Bourges, en 3 h. 20 ; 2^o Serpault de Vierzon, à une minute ; 3^o Dubost, de Moulins, à une minute ; 4^o Reby, de Vichy, à une minute ; 5^o Deschamps, de Bourges, à deux minutes ; 6^o Guillemaud de Bourges ; 7^o Dhomme, de Vichy ; 8^o Chambreville, de Clermont ; 9^o Buchonnet ; 10^o Roch, de Vichy.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Eugénie Radet, veuve Auvilla, 35 ans, 88, rue de la Barge, pour vol de divers objets d'argenterie, au préjudice de Mme veuve Lizon, rentière à Magny, 1 mois de prison avec sursis.

— Léon Bichet, 24 ans, cultivateur à Tréteau, pour coups portés à sa belle-mère, Mme Larzat, 43 ans, 3 mois de prison avec sursis.

— Jean Chausson, 49 ans, sans domicile fixe, pour ivresse publique, 1 mois de prison et 5 fr. d'amende.

— Jules Liody, 23 ans, plongeur à l'hôtel de Bezelles à Vichy, pour vol d'une paire de souliers à Magny, 1 mois de prison avec sursis.

— Julia Supply, 44 ans, sans domicile fixe, 15 jours de prison pour avoir volé sans billet.

— Antonio Zoppardo, 18 ans, de Vichy, pour divers vols, trois mois de prison.

LA FRANÇAISE A AU CONCOURS DE STRASBOURG

La société de gymnastique « La Française » de Cussat a obtenu à la fête fédérale de Strasbourg deux prix d'excellence, un pour le travail en section, l'autre pour les pyramides.

« La Française » ne s'en tiendra pas là, elle se prépare avec beaucoup de soin pour le festival de Saint-Pourcain-sur-Sioule, qui aura lieu le 5 juillet prochain, et où elle saura se distinguer parmi toutes les sociétés du département.

VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Paris-Centre, a relaté ces jours derniers, l'accident dont fut victime la petite Civalero, qui était tombée dans le bief au Sicho, pendant le voyage conduit par ses parents, par cet accident, vient d'éprouver de nouveau un grand chagrin.

En effet, son mari, M. Louis Migeon, âgé de 49 ans, qui n'avait pas cessé de s'occuper de la santé de sa femme, a été atteint, par un coup de vent, d'une pneumonie, qui a entraîné le décès de la pauvre enfant, venant à décéder des suites d'un refroidissement dû à son immersion.

UN OUVRIER DES P. T. T. TOMBE D'UNE ECHELLE

M. Laurent, 27 ans, employé des P. T. T., qui était occupé à installer des fils téléphoniques le long de la rue Antoinette Mizon, est tombé d'une hauteur de 6 mètres environ, par suite d'un dessèchement d'une tige-support après laquelle était appuyée son échelle.

Dans sa chute, il s'est contusionné la jambe droite et s'est fait également une entorse du pied droit.

Nomination. — M. Maurice De Vernon, docteur en droit, vient d'être nommé notaire à Cussat, en remplacement de M. Cassard, son beau-père, démissionnaire en sa faveur.

Accidents du travail. — Mme Marie Deschaux Lambert, employée au service de M. Driffort, est tombée d'une hauteur de 6 mètres environ, par suite d'un dessèchement d'une tige-support après laquelle était appuyée son échelle.

Dans sa chute, elle s'est contusionnée la jambe droite et s'est fait également une entorse du pied droit.

Nomination. — M. Maurice De Vernon, docteur en droit, vient d'être nommé notaire à Cussat, en remplacement de M. Cassard, son beau-père, démissionnaire en sa faveur.

ELECTIONS MUNICIPALES ANNULEES

Dans sa séance de vendredi dernier, le conseil de préfecture, présidé par M. Marquis, a annulé les élections municipales de Vichy, du 3 mai dernier, pour ouverture tardive du scrutin.

Par suite de cette décision, les opérations du second tour sont également annulées, et de nouvelles élections devront avoir lieu sous peu.

M. Camille Flammarion aimait Vichy

Camille Flammarion, la grande gloire française qui vint de Steindre, aimait notre grande station thermale.

En 1903, il vint faire une cure à Vichy. Il descendit au Pavillon Sévigné, au milieu de ces grands ombrages, à proximité de cette jolie rivière d'Allier chahuté par la marquise dans des lettres à son fils, et dans ses lettres à son fils.

Le grand savant était, nous dit-on, enchanté de passer quelques jours dans ce Pavillon Sévigné et d'occuper le même logis que la célèbre femme-écrivain.

LA SAISON

Au Grand Casino. — Aujourd'hui, 8 juin : « Denise », pièce en quatre actes de Maxime Maupassant, jouée par Mlle Véra Hovoy (de la Comédie de Bruxelles) ; M. J. de Trévis (de la Comédie de Bruxelles) ; M. Deloger, de l'Opéra-Comique ; « Madame Butterfly », tragédie japonaise, en trois actes, de Puccini, jouée par M. Deloger, de Desormes et Waldeufel.

A l'Opéra-Ballet. — Tous les soirs, grand succès avec le nouveau spectacle des Variétés. Les succès du grand opéra ont été maintenus par les transformations ; surtout se montre un des meilleurs chanteurs fantasistes de l'époque. Suzanne Desgraves a créé un genre de chansons hines à elle qui remporte le plus grand succès. Sirix est bien le roi du xilophone ; Gergette Roger une danseuse acrobatique extraordinaire ; les poupées vivantes de M. et Mme Pic, sont fort originales ; Florella ana Laurent des promotions de classe exceptionnelles équilibristes et sauteurs.

Au Petit Casino. — Aujourd'hui, 8 juin : « La Dame de chez Maxims ».

BOURGES
EXAMEN DES BOURGES 1er ET 2e SERIES

Aspirants
1er SERIE. — 19 présentés, 14 admis :

1er SERIE. — 49 présentés, 38 admis :

Aspirantes
1er SERIE. — 2 présentées, 2 admises :

2e SERIE. — 49 présentés, 38 admis :

Aspirants
3e SERIE. — 24 présentés, 6 admis :

Aspirantes
3e SERIE. — 26 présentées, 6 admises :

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
Les épreuves du certificat d'aptitude professionnelle auront lieu à Bourges le samedi 20 juin prochain.

1. Les jeunes gens et les jeunes filles qui ont suivi des cours professionnels pendant trois ans...

2. Les jeunes gens et les jeunes filles âgés de 16 ans accomplis, occupés dans le commerce et l'industrie et résidents dans des communes où il n'existe pas encore des cours professionnels obligatoires...

3. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

4. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

5. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

6. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

7. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

8. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

9. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

10. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

11. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

12. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

13. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

14. Les candidats à l'examen de l'enseignement technique.

Hier, à Bourges, la fête des Roses a obtenu un vif succès

Aux jardins de l'Archevêché, c'était la fête des Roses et la fête de la Vertu. La Société des Roséristes conviait les Berruyers à son exposition annuelle de la reine de Fleurs...

Après un morceau de musique exécuté par la musique municipale, la reine du jour fut couronnée par le maire...

L'année même où elle lui donna le jour, en 1903, sa mère devint veuve avec cinq enfants dont l'aîné avait 15 ans...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

La fête continua agréablement par les chants de l'excellente chorale des Prévoyants du Cher...

CHALON-SUR-SAONE
REUNION DE L'ASSOCIATION DES MUTILES

Une assemblée générale aura lieu demain dimanche, à 10 heures du matin, salle des fêtes de la mairie...

A la maison d'arrêt. — Sont nommés : commissaire greffier à Chalon, M. Raquillet...

L'UNION GYMNIQUE AU CONCOURS DE STRASBOURG

Dimanche dernier, notre excellente société de gymnastique « L'Union Gymnique » participait aux diverses épreuves du concours de Strasbourg...

Assistance aux familles nombreuses. — Le paiement des allocations des mois de mai et juin aux familles nombreuses...

Collecte. — Une quête faite au mariage Desvignes-Pastant, a produit la somme de 22 fr. 85...

LE FEU DANS UNE MEULE
Un incendie a complètement détruit une meule contenant 10.000 kilos de paille et appartenant à M. François Gros...

BURNAND
REUNI sous la présidence de M. Dulartre, maire, le conseil a pris les décisions suivantes :

BOURBON-LANCY
Etat civil : Naissances. — Denise Lamezelé ; Marie Moncoiffe ; Alice Lamper ; André Alban ; Emille Frisot ; François Berger ; Joseph Gonnat...

BLANZY-LES-MINES
Etat civil : Naissances. — Paul Lavagne ; Marie Daurand ; Jean-Baptiste Clair ; Marie-Louise Bouillot ; Marie-Louise Uhl ; Robert Lacour ; Jean Rabouhans ; André Guyard...

RIGNY-SUR-ARROUX
Accident du travail. — M. Louis Gueugneaud, 17 ans, apprenti forgeron, chez M. Chevalier, au bourg, travaillant une charnière dans une plaque de fonte, s'est fait une piqûre à l'avant-bras gauche.

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil s'est réuni sous la présidence de M. Lombard, maire, assisté de M. Chapelle, secrétaire.

SANCERRE
ASSEMBLEE GENERALE DU COMICE AGRICOLE DES CANTONS DE SANCERRE, SANCERGUES ET LERE

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

CHALON-SUR-SAONE
REUNION DE L'ASSOCIATION DES MUTILES

Une assemblée générale aura lieu demain dimanche, à 10 heures du matin, salle des fêtes de la mairie...

A la maison d'arrêt. — Sont nommés : commissaire greffier à Chalon, M. Raquillet...

L'UNION GYMNIQUE AU CONCOURS DE STRASBOURG

Dimanche dernier, notre excellente société de gymnastique « L'Union Gymnique » participait aux diverses épreuves du concours de Strasbourg...

Assistance aux familles nombreuses. — Le paiement des allocations des mois de mai et juin aux familles nombreuses...

Collecte. — Une quête faite au mariage Desvignes-Pastant, a produit la somme de 22 fr. 85...

LE FEU DANS UNE MEULE
Un incendie a complètement détruit une meule contenant 10.000 kilos de paille et appartenant à M. François Gros...

BURNAND
REUNI sous la présidence de M. Dulartre, maire, le conseil a pris les décisions suivantes :

BOURBON-LANCY
Etat civil : Naissances. — Denise Lamezelé ; Marie Moncoiffe ; Alice Lamper ; André Alban ; Emille Frisot ; François Berger ; Joseph Gonnat...

BLANZY-LES-MINES
Etat civil : Naissances. — Paul Lavagne ; Marie Daurand ; Jean-Baptiste Clair ; Marie-Louise Bouillot ; Marie-Louise Uhl ; Robert Lacour ; Jean Rabouhans ; André Guyard...

RIGNY-SUR-ARROUX
Accident du travail. — M. Louis Gueugneaud, 17 ans, apprenti forgeron, chez M. Chevalier, au bourg, travaillant une charnière dans une plaque de fonte, s'est fait une piqûre à l'avant-bras gauche.

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil s'est réuni sous la présidence de M. Lombard, maire, assisté de M. Chapelle, secrétaire.

SANCERRE
ASSEMBLEE GENERALE DU COMICE AGRICOLE DES CANTONS DE SANCERRE, SANCERGUES ET LERE

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

Accident du travail. — Lucien Millet, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Daniel Moré, carrossier, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'une bague de bronze.

CHAROLLES
TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

LE CREUSOT
ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

M. Pierre Terrade, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, 10, rue Couturier, sollicite l'autorisation d'établir et d'exploiter sur la territoire de la commune de Marmagne, au lieu-dit « La Grande Voie » :

Aigie & Colombe

Far René d'ANJOU

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

veuse qui gagnait les promeneurs nocturnes.

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

et aurais peut-être ma vie entière à retrouver, dans les villes et campagnes, d'identiques souvenirs.

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Ce serait y manquer que d'en douter, Michel s'inclina et sortit pour envoyer sa dépêche.

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

la pièce que le jour assombri de pluie ne pénétrait guère par les hublots.

Après le dîner, dit-elle à Raoul, vous allez reconduire votre fiancée...

Anc. Maison ROBLIN LES MEILLEURS OUTILS pour LITERIE TAMINAU Frères PLACE CARNOT

CONTES de PARIS-CENTRE

Un mot bien français

Oui, déclara notre ami, on a raison de dire que le verbe est roi. Pour moi, j'en ai vérifié la force souveraine. Un mot à bouleverser ma vie, un mot bien français, le plus vulgaire de tous, le plus célèbre aussi ! Les circonstances valent la peine d'être contées.

Une jeune fille apparut. Tout de suite, je fus troublé par sa beauté. Enfin je voyais une fille de France ! Un teint délicat comme le duvet d'un fruit, des cheveux de bié mûr, des yeux purs comme l'infant de nos ciels d'été, une taille mince et pleine tout ensemble où on retrouve l'harmonie des amphores antiques.

A la fin de ma deuxième année d'expérience, la lassitude me prit, et la nostalgie du pays natal. Peu à peu, je regrettais la classique beauté de notre vieille Europe, les visages pâles et blonds des hommes de chez nous, les yeux bleus et le fin sourire de nos femmes, tout, jusqu'au doux langage de France.

Quas vous dire de plus ? Cinq années de joie, je menai cette vie étonnante. Un soir, Jérôme revint à l'hacienda, pâle et sanglant. Il me revint d'un gauchisme à la fois en pleine poitrine. Le lendemain, il expira. Je poursuivis son œuvre. La fortune me sourit. Thérèse me rendit le plus heureux des hommes. Elle suffit à résister pour moi toutes les aspirations de ma race.

Je venais de risquer la mort. Mais le juron si inattendu en ce lieu me remplit d'une telle joie que je n'y pensai plus. C'était toute la France, me semblait-il, qui s'avancait vers moi. Je courus au-devant de mon adversaire en criant : — Vous êtes donc Français ?

Paris au printemps, tel est le titre de l'article qui ouvre le numéro de juin de Femina... titre prometteur qui indique le ton de ce numéro gai, vivant, varié, plein de l'allégresse qui caractérise les débuts de la grande saison parisienne.

La connaissance fut vite faite. Mon inconnu s'appela Jérôme. Pour tenter comme moi la fortune, il était venu, vingt ans plus tôt, en Argentine. Après d'inutiles recherches, il avait renoncé à l'introuvable gisement de minerai précieux et, sans argent, sans bêtard, s'était installé éleveur.

Le sommaire du 1er juin 1925 La formation d'un bon jockey d'obstacles par René Sauval. Comment je suis devenu champion, par Pavlo Nurm.

Officiers Ministériels TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Boudot, marchand de grains, demeurant à St-Léger-des-Vignes sont priés de remettre dans le plus bref délai leurs titres de créance au greffe ou entre les mains du liquidateur.

Etude de M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers. VENTE AUX ENCHERES Après décès de M. Antoine Thiabault, ancien jardinier. A la Baratte, commune de Saint-Eloi près Nevers. Le mardi 9 juin 1925 à 14 heures.

NOUVELLES CAMIONNETTES 1925 FORD VERNEUIL SUR CHASSIS FORD GARANTIS NEUFS MUNIES DE 5 ROUES et PNEUS MICHELIN 30 x 3 1/2 ou PNEUS CONFORT AU CHOIX ET SANS AUGMENTATION

Ventes MATERIEL AGRICOLE d'occasion, état de neuf. Fourcheuses : 1 Deering, 2 chevaux ; 2 Cormick, 2 chevaux ; 3 Wood Piller, 2 chevaux ; 1 Massey Harry, 2 chevaux ; 1 Champion M. L. 2 chevaux ; 1 Champion de 2 m. 10 ; 1 faucille 6 fourches. Moissonneuses-javeluses : 1 Janel, 2 chevaux ; 1 Hirondele, 2 chevaux ; 1 Wood Piller, 1 cheval ; 1 Charpentier, 1 cheval ; 1 Rabant doubles ; 1 défonceuse Piller. Charrues n° 3 et 4. Divers autres instruments.

Locations on offre DOMAINE DE MOUSSARD, commune de Saint-Martin-sur-Nohain, contenance 76 hectares terres labourables et prés. A céder pour la somme de 12000 francs. S'adresser, RÉGIE du Château de Tracy-sur-Loire (Nièvre). 25656

Personnel On demande BRODEUSES Adresser demandes et échantillons Maison Paul DAILLANT Broderies à Autun (S.-et-L.). 25650

LINCOLN - Ford - FORDSON LA VOITURE UNIVERSELLE A. MONTEL, Agent officiel à Nevers Pour tous renseignements et pièces détachées s'adresser provisoirement : GARAGE A. MONTEL LA CHARITÉ-SUR-LOIRE Téléphone 65, ou 26, Rue Jean-Jaurès, à NEVERS

CONSTRUCTION DE FOURS Spécialité Pour BOULANGERS et PATISSIERS FOURNITURES GENERALES RAGUENEAU Constructeur à NEVERS

Garage Alfred DECELLE 28, rue Saint-Benin, NEVERS, 300 mètres de la Gare LOCATIONS - REPARATIONS - ECOLE DE CHAUFFEURS VOITURES D'OCCASION DISPONIBLES 10 HP. CITROEN 'Luxe' 1923, peinture et capote neuve, compteur, nombreux accessoires



Usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède.

FABRIQUE SPECIALE DE PALETOTS DE CHEVRES SUISSES Prévost - Maréchal FOURREUR-SPECIALISTE 12, Rue La-Fayette, NEVERS - Téléphone 1-42 Gardes, Réparations et Transformations pendant la saison d'été Installation spéciale pour la conservation des Fourrures

On devient Propriétaire ! en s'adressant à LA Prévoyance de l'Ouest Société Mutuelle d'Epargne et de Construction Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat qui vous facilitera, par des crédits de 10 ou 15 ans, l'acquisition ou la construction de la maison que vous désirez.

HOTCHKISS 12 CV Le juste milieu Agent pour la Nièvre : GRAND Garage de la Nièvre 6, rue FOULX-FAYET, NEVERS

FOURNITURES GENERALES SOUDURE AUTOGENE OXYGENE ACETYLENE DISSOUS Poste de soudure de toute importance ATELIER DE REPARATIONS DUBOST spécialiste, 6, rue du Doyné, à Nevers

Maux de Jambes Maladies de la Peau soulagement immédiat et guérison rapide sans cesse le travail, par l'Eau Précieuse DEPENSIER RADICALE POUR LES Ulcères Variqueux Plaies des Jambes Varices - Hémorroïdes Eczémas - Dartres, etc.

ÉCHELLES A COULISSES Escabeaux Echelles simples et doubles E. LALOUE, fabricant USINES ET MAGASINS DIJON 9, rue Général Faussonnet

National Garage INSTALLATION ET OUTILLAGE MODERNES - Vaste Garage - Agences : ARIES, SALMON, BARE G. DELGORGUE 15, Boulevard de la République, BOURGES TELEPHONE 4-36

Une bonne habitude Tout le monde boit des Lithinés du D' Gustin Parce qu'ils améliorent la santé Parce qu'ils préviennent la maladie Parce qu'ils dissolvent l'acide urique Parce qu'ils favorisent la digestion Parce qu'ils sont agréables au goût Parce qu'ils ne troublent pas le vin Parce qu'ils sont à la portée de tous